

CAHIER DES CHARGES DES COMPÉTITIONS CHAMPIONNAT REGIONAL DE BLOC INCLUS DANS LA COUPE RÉGIONALE JEUNE SENIOR VETERAN

Ce document a pour objectif de répartir les missions de chacun des acteurs dans l'organisation de la compétition. Il n'est pas exhaustif et s'appuie sur les [règles d'organisation fédérales](#).

Les règles du jeu 2020-21 seront appliquées.

Le championnat régional de bloc est qualificatif pour le championnat de France jeune et senior. (Le championnat de France vétérane est en open) Il fait partie de la coupe régionale.

La Coupe Régionale Escalade est un circuit de compétitions réparties sur la région Auvergne-Rhône-Alpes tout au long de l'année.

L'objectif du circuit est de proposer des compétitions **de proximité à un niveau moins élevé que sur les compétitions nationales**.

Le circuit est ouvert à tous les compétiteurs (de la région et d'ailleurs) et principalement à ceux qui ne souhaitent pas systématiquement faire les déplacements sur les compétitions les plus éloignées du circuit national.

Le format de compétition proposé se veut attractif en proposant des **finales** aux compétiteurs qui n'y ont pas accès sur les compétitions nationales car le niveau est trop relevé. Nous souhaitons aussi contenter les compétiteurs moins forts par un format de qualification en mode **contest**, qui leur permet de grimper durant 3h sur de nombreux blocs/voies.

L'aspect sportif de la compétition se veut rigoureux :

- en apportant une attention particulière à des ouvertures exigeantes et formatrices,
- en respectant des horaires et un programme réaliste
- en proposant une équipe de jury formée

Néanmoins, les enjeux relatifs des opens régionaux doivent permettre d'accueillir les compétiteurs avec bienveillance et convivialité sans "(se) mettre la pression". La réciprocité envers les compétiteurs, les parents et les coachs est également à promouvoir.

Les catégories concernées par le **classement final de la Coupe Régionale** sont les **minimes, cadets, juniors, séniors et vétérans**.

DATE

A définir selon le calendrier 2020-21

LIEU

A définir

ORGANISATEUR

A définir + Ligue FFME AURA

FORMAT DE COMPETITION

- Samedi : Cadet Junior Veteran
- Dimanche : Minime Senior (surclassement possibles des cadets et juniors en séniors)
- Circuit de **10 blocs** à essais limités (5 essais) sur 18 couloirs, 1 finale à 6 compétiteurs sur 3 blocs en circuit à vue.
- Championnat régional réservé aux licenciés d'Auvergne-Rhône-Alpes qualifiés à l'issue des championnats territoriaux et sur la base de conditions d'accès diffusées en début de saison ;

EFFECTIFS

	MF	MG	CF	CG	JF	JG	SF	SG	VD	VH	TOTAL
2017 Chambéry	48	54	37	48	15	38	27	58	0	18	343
2018 Valence	44	48	33	58	13	36	29	70	1	14	346
2019 Maurienne	48	50	34	69	27	38	36	56		6	364
2020 Chamonix	44	50	39	55	20	41	32	72	0	7	360

INSCRIPTIONS/MISE EN LIGNE DES RESULTATS GÉRÉ PAR LA LIGUE

- Inscription au calendrier fédéral après désignation du président de jury (pdj)
- Mise en ligne des fiches d'information et du programme après vérification par le Président de Jury ;
- Gestion des inscriptions en fonction des conditions de participation ;
- Tarif : 20 € jeune, 25 € Senior/Vétéran (20€ supplémentaire passé la date limite)
- Date limite d'inscription : 10 jours avant la compétition pour permettre aux ouvreurs de travailler en connaissance des effectifs et du niveau des grimpeurs. Cela doit également permettre au gestionnaire de résultats de préparer les listes de pointage, et fiche navette des compétiteurs. Les compétiteurs retardataires sont majorés de 20€.
- Mise en ligne des résultats le lendemain de la compétition
- Il est à noter que le club organisateur inscrit ses propres compétiteurs sur le site en ligne de la compétition.

OUVERTURE DE LA COMPETITION

La Ligue prend en charge la rémunération des ouvreurs pour les 7 journées d'intervention.

- L'équipe est composée de 4 (ou 5) ouvreurs licenciés FFME (détenteurs du diplôme d'ouvreur

N1 ou N2) :

- 1 chef ouvrier et 2 ouvriers désignés par la ligue ;
- 1 ouvrier proposé par le club / CT ;
- Stagiaire : en fonction des demandes
- Les ouvriers sont rémunérés sur la base de 220€ /jour (diplôme validé), 240€ pour les membres de l'ETR et chef ouvrier.
- Chaque ouvrier apporte son propre matériel d'ouverture (visseuse et embouts, clés allen, baudrier, magnésie, brosses, casque)
- Le plan d'ouverture est proposé par le chef ouvrier
- Programme d'ouverture :

Démontage le week-end précédent la compétition et lavage à la charge du club ;

Les prises sont stockées par couleur dans des caisses solides prévues à cet effet ;

Ouverture de la compétition du lundi au vendredi (9h-18h. 7h / jour par ouvrier).

Matériel fourni par l'organisateur : vis à bois torx/würth : 20/25 (pas de tête réduite)

REOUVERTURE

Au terme de la compétition, il reste entre 8 et 12 blocs sur le mur selon la SAE. La ligue finance 2 journées de réouverture en mettant à disposition un ouvrier.

Réouverture à définir

PROGRAMME PREVISIONNEL

Le programme tient compte des effectifs 2020.

Nombre de couloirs qui fonctionnent en simultanément pour les qualifications : entre 16 et 24

Samedi (Catégorie : Cadet, Junior et Vétéran)	
7h00-7h30	Pointage CH / CF
7h40-7h50	Briefing CH / CF
Qualifications	
8h00-10h10	CH
8h00-10h10	CF
9h40-10h10	Pointage JH / JF / VH / VF
10h20-10h30	Briefing JH / JF / VH / VF
Qualifications	
10h40-12h40	JH
10h40-12h20	JF / VH / VF
Finales	
13h00-13h45	Ouverture/Fermeture isolement (CH CF JH JF VH VF)
14h00-15h15	CH / CF
15h45	JH / JF / VH / VF
17h00	podium

Dimanche (Catégorie : Minime et Senior)	
7h00-7h30	Pointage MF / MH
7h40-7h50	Briefing MF / MH
Qualifications	
8h00-10h30	MF
8h00-10h30	MH
10h00-10h30	Pointage SH / SF
10h40-10h50	Briefing SH / SF
Qualifications	
11h00-13h30	SH
11h00-12h30	SF
Finales	
13h30-14h15	Ouverture/Fermeture isolement (MH MF SH SF)
14h30-15h45	MH / MF
16h00-17h15	SH / SF
17h30	podium

RESERVATION ET INSTALLATION

- Mise à disposition du mur d'escalade pour l'ouverture et le déroulement de la compétition (une semaine + le temps de réouverture)
- Mise à disposition d'une salle d'isolement à proximité du mur d'escalade (gymnase) avec accès au pan d'échauffement (pouvant accueillir environ 30 grimpeurs : les finalistes).
- Pan d'échauffement : montage à prévoir si nécessaire
- Zone de gestion des résultats / panneau affichage
- Tables & chaises pour la gestion des résultats.
- Tables et chaises pour les juges en pied de voie.
- Nettoyage (aspirateur entre les tours) et poubelles à prévoir
- Gestion du public et zone de compétition délimitée (barrières)
- Zone identifiée pour les ouvreurs lors de la compétition (en cas d'appel pour information et incident technique au pied du mur)

MATERIEL

Ligue ffme AuRA	Club
<ul style="list-style-type: none">• Matériel hifi : sono, enceintes + micro à fil et sans fil• 2 oriflammes ffme• Imprimante / scanner + papier + toner• Talkie walkie : 2• Affichage des n° de bloc / zone / top• tours de cou pour les juges/staff/coach• banderoles partenaires (...)• Matériel de gestion des résultats (tablettes)• Dossards, fiches de juges, feuilles compétiteurs, stylos• Sac à magnésie (Monster cocoon) + magnésie	<ul style="list-style-type: none">• Podium• Banderoles partenaires & panneau sponsor• 1 imprimante laser (à confirmer)• Quincaillerie ouverture : boulon, visserie pour volume et contre vis torx ou cruciforme, caisse de rangement pour les prises. (Cf doc <i>Ouverture Mode d'emploi</i>)• Ordinateur Class cimes (Compesca ? escalade on line)• Aspirateur à passer entre les tours de bloc• Spot lumières pour les finales• Une vingtaine de brosses (longues et courtes)

ORGANISATION HUMAINE AU SEIN DU CLUB

Le nombre de personnes affectées aux tâches ci-dessous est adapté à un format particulier de compétition. Il est à noter que la liste des tâches n'est pas exhaustive et qu'un travail d'organisation doit être effectué en amont des journées de compétition. (doc de répartition des tâches et rétro planning disponible)

Accueil des compétiteurs : pointage et attribution des dossards + feuille compétiteur. 1 personne par catégorie. Inscription des entraîneurs. Les dossards et feuilles de juges et compétiteurs sont en place sur les tables d'accueil dès le vendredi soir. 5 personnes le samedi 4 le dimanche

Régularisation des règlements et attestation de paiement : Ligue

Président de jury : il est proposé par le club et validé par la commission compétition

Juges : 18 juges le samedi et 18 juges le dimanche. Formation à programmer.

Lors d'un championnat régional, des juges des clubs des participants doivent être en mesure de proposer la nomination de juges de voie selon les conditions suivantes:

- 1 juge de bloc à partir de 3 compétiteurs inscrits par le club ;
- 2 juges à partir de 10 compétiteurs inscrits par le club ;

10 jours avant le début de la compétition, le Président De Jury dispose des juges inscrits en ligne ainsi que les juges fournis par le club organisateur. Dès lors, le Président de Jury constitue comme il le souhaite son équipe

Gestion résultats avec Escalade On line (à confirmer) : 1 personne chargée de la saisie sur le logiciel + 1 aide qui récolte les résultats progressivement.

Responsable isolement : 2 personnes au pointage des finalistes. 1 personne en isolement et 1 personne au pied du fronton reliés (avec talkie-walkie) pour faire le lien entre les 2 zones. (zone de transit éventuel dans un vestiaire)

Speaker : membre du club (en option)

Sono : un Dj membre du club ou playlist à prévoir avec une personne référente

Divers : installation podium, préparation lots/médailles, installation rangement banderoles/oriflammes. Mise en place des tables et chaises vendredi, montage du pan d'échauff (si nécessaire), nettoyage et poubelles.

La nomination de responsables pour chaque secteur permet d'assurer un fonctionnement efficace :

- 1 responsable buvette ;
- 1 responsable difficulté ;
- 1 responsable bloc ;
- 1 responsable vitesse

BUVETTE

La buvette est traitée et gérée par le club.

Sur le budget de la compétition, la ligue achète à la buvette du club les repas des bénévoles (juges, informatiques, assureurs...) 35 repas X 2 jours pour un montant de 4,50€ le repas.

INVITATION des OFFICIELS

Le club se charge d'inviter les élus municipaux, communauté de commune, conseillers généraux. De même pour la presse locale

PARTENAIRES / STANDS

Le club sollicite ses partenaires habituels pour récompenser les podiums. Selon les possibilités, il est possible de proposer la mise en place de stands partenaires dans l'enceinte du gymnase. Les emplacements sont délivrés en échange de lots ou d'une contrepartie financière.

Mise en place avec la ligue d'un **partenariat avec un fabricant de prises** pour faire bénéficier aux clubs organisateurs d'un tarif préférentiel

COMMUNICATION

Le site internet de la ligue répertorie les étapes de la Coupe régionale ainsi que son fonctionnement. Des articles sont rédigés pour chacune d'entre-elles pour présenter leur format et leurs spécificités. Ces infos sont relayées sur les réseaux sociaux.

La ligue diffuse le calendrier des compétitions régionales directement aux clubs et Comités Territoriaux de la région ainsi qu'à l'ensemble des participants des dernières étapes.

D'autre part, la ligue crée une affiche générique pour l'ensemble des étapes du circuit.

Cette affiche est déclinable pour chaque étape régionale, de manière à mettre en avant chacun des opens régionaux tout en conservant un trame commune.

L'affiche peut permettre aux organisateurs de rechercher des partenaires de son côté.

Toutefois, elle devra systématiquement afficher les partenaires de la ligue ainsi que les logos ci-dessous : Coupe régionale + le logo Région Auvergne-Rhône-Alpes + logo FFME (ci-contre)



CONDITIONS GÉNÉRALES

La Ligue et le COL s'engagent sans restriction à respecter l'ensemble des règlements de la FFME. Les règlements sportifs ainsi que les règlements d'organisation relatifs aux compétitions d'escalade sont disponibles à l'adresse suivante :

<http://www.ffme.fr/federation/page/textes-et-reglements>

RÉCAPITULATIF PRISE EN CHARGE FINANCIERE PAR LA LIGUE

Ouverture : 4 ouvreurs sur 7 journées ;

- Réouverture 2 journées d'ouverture réalisées par la ligue ;
- Location 2 nacelles (10 jours) ;
- Repas bénévoles 30 repas 2 journées ;
- Déplacement, hébergement et indemnité du président de jury ;
- Coupes & médailles ;
- Matériel informatique (imprimante, toner, tablettes...)
- Subvention de 1000€ (achat de prises et volumes)



Ligue FFME Auvergne-Rhône-Alpes

TSF, 180 Boulevard de Charavines 38500 VOIRON

[Site internet](#)